

GRETA KOMUR-THILLOY

Université de Haute-Alsace

STRATÉGIE DU DISCOURS RAPPORTÉ
DANS LA PRESSE ÉCRITE POLONAISE
DANS UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE
AVEC LA PRESSE ÉCRITE FRANÇAISE.
CAS DU DISCOURS INDIRECT

1. INTRODUCTION

Si le discours médiatique polonais intéresse depuis quelques années, de façon générale, des linguistes polonais¹, l'analyse des formes de la reprise du dire dans ce discours n'a pas éveillé chez eux un grand intérêt. La toute récente étude de Tomasz Piekot² du discours rapporté (désormais DR) en terme de stratégie du discours journalistique constitue une exception. Certaines études polonaises récentes portant sur les phénomènes du DR abordent non pas l'ensemble, mais plutôt quelques points particuliers d'investigation dans ce domaine³.

Ce sont souvent des romanistes qui s'intéressent, en Pologne, à la problématique du rapport du dire. Or leurs recherches concernent le discours médiatique

¹ Ne citons à ce propos que W. Pisarek, *Nowa retoryka dziennikarska*, Kraków, Universitas, 2004; M. Wojtak, *Gatunki prasowe*, Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, 2004 ou J. Puzynina, « O dyskursie oceniającym i dyrektywnym w tekstach prasy codziennej », *Poradnik Językowy* 2, 1984, pp. 69–78.

² T. Piekot, « Przytaczanie cudzych wypowiedzi jako strategia dyskursu prasowego », [dans :] G. Szpila (dir.), *Język trzeciego tysiąclecia III*, tom I: *Tendencje rozwojowe współczesnej polszczyzny*, Krakowskie Towarzystwo Popularyzowania Wiedzy o Języku Tertium, Kraków 2005, pp. 367–378.

³ Cf. E. Kozarzewska, *Czasowniki mówienia we współczesnym języku polskim. Studium semantyczno-składniowe*, Warszawa 1990; Z. Greń, *Semantyka i składnia czasowników oznaczających akty mowy w języku polskim i czeskim*, Warszawa, PAN Instytut Sławistyki 1994; M. R. Mayenowa, « Wyrażenia cudzysłowowe. Przyczynek do badań nad semantyką tekstu poetyckiego », tłumaczenie z francuskiego D. Urbańska, [dans :] M. R. Mayenowa, A. Axer, T. Dobrzyńska (éd.), *Studia i rozprawy*, Wydawnictwo IBL, Warszawa 1993, pp. 163–174.

français⁴. Quelques rares études abordent des points particuliers de l'altérité énonciative dans une perspective comparative entre le français et le polonais⁵. Toutefois, aucune étude, à ma connaissance, n'a proposé jusqu'à présent d'examiner de façon systématique le fonctionnement du DR en polonais pour décrire un genre donné, et pour ce qui m'intéresse, le genre de la presse écrite polonaise.

Dans la présente contribution, je me propose ainsi de présenter quelques résultats issus du projet lancé en 2011 par l'Université de Haute-Alsace et l'Institut de Recherche en Langues et Littératures Européennes (ILLE 4363) qui consiste en l'analyse linguistique et discursive de la reprise du dire dans la presse écrite polonaise sur fond de comparaison avec la presse écrite française.

Les échantillons de données analysés dans cet article proviennent du corpus recueilli pour les besoins de ce projet. Le corpus se compose d'extraits d'articles de presse choisis au gré des lectures dans deux quotidiens nationaux polonais, *Gazeta Wyborcza* (désormais *GW*) et *Rzeczpospolita* (désormais *RZ*), sur une période de deux mois (15 mai–15 juillet 2010). Les chroniques et les éditoriaux n'étant pas très représentatifs du phénomène du DR, ils ont été exclus de mes analyses.

Les résultats obtenus dans le projet en cours sont mis en relation avec ceux que j'ai obtenus dans l'étude de la presse écrite française et que j'ai décrits dans un ouvrage antérieur⁶. La comparaison de ces résultats permet de formuler les premières hypothèses au sujet des cultures discursives médiatiques française et polonaise. En considérant, à la suite de Patricia von Münchow⁷ que l'analyse du discours dans la perspective comparative aborde, en les croisant, aussi bien des réflexions relevant de l'analyse du discours que des réflexions inter- et transculturelles, l'objectif de cet article est, outre l'étude linguistique et discursive comparative, la comparaison de deux cultures discursives. Le but est de confronter « les manifestations d'un même genre discursif dans deux communautés ethnolinguistiques différentes, genre dont il s'agit alors de décrire et ensuite d'interpréter les régularités et les variabilités »⁸.

⁴ Cf. E. Biardzka, *Les échos du « Monde ». Pratiques du discours rapporté dans un journal de la presse écrite*, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, Wrocław 2009.

⁵ Cf. A. Dutka-Mańkowska, « La mise à distance du discours cité en français et en polonais : la traduction des incises *paraît-il* et *dit-on* dans les textes littéraires », *Faits de Langues* 19, 2002, pp. 99–108 ou A. Dutka-Mańkowska, « L'altérité énonciative dans des textes de presse français et polonais : le conditionnel journalistique et ses traductions en polonais » [dans :] M. Iliescu, H. M. Siller-Runggaldier, P. Danler (éd.), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, De Gruyter, Berlin 2010, t. V, pp. 407–416.

⁶ G. Komur-Thilloy, *Presse écrite et discours rapporté*, Orizons, Paris 2010.

⁷ P. Münchow (von), « L'analyse du discours contrastive en didactique des cultures et de l'interculturel », [dans :] P. Trévisiol-Okamura, G. Komur-Thilloy (dir.), *Discours, acquisition didactique : les termes d'un dialogue*, Orizons, Paris 2011, pp. 167–179.

⁸ *Ibidem*, p. 169.

2. DISCOURS RAPPORTÉ : ENTRE REFORMULATION ET MONSTRATION

Envisageant cette étude comme une modeste contribution à la description des formes du DR et de leurs réalisations en discours dans le genre de la presse écrite polonaise, je la positionne dans la lignée des travaux de Mikhaïl Bakhtine et de Jacqueline Authier-Revuz. Méthodologiquement, j'utilise les concepts de la linguistique d'énonciation. L'approche adoptée dans cet article relève de l'étude à la fois linguistique et discursive des formes du DR. Inscire les analyses dans cette perspective signifie d'une part d'observer les caractéristiques formelles du DR et d'autre part de rechercher les marques indiquant la position du journaliste au regard des paroles qu'il rapporte. Le but étant de dégager des régularités véhiculées par les journaux polonais, dues aux conventions du genre, par comparaison avec le genre de la presse écrite française. Au niveau discursif, rapporter le *dire* dans les textes journalistiques se manifeste globalement à travers deux opérations distinctes. D'une part, le journaliste a le choix de rapporter le sens du message d'un autre énonciateur grâce à l'opération de reformulation-traduction, d'autre part, le journaliste peut mentionner les mots d'un autre énonciateur dans leur matérialité signifiante par le biais de la citation-monstration.

Dans le premier cas, le journaliste s'approprie le message d'origine et le paraphrase en faisant usage de ses propres mots et en s'efforçant d'adapter ses moyens d'expression afin de mobiliser les savoirs linguistiques et extralinguistiques du lecteur. Il devient ainsi responsable du discours produit. Cette façon de rapporter le discours d'autrui correspond au mode de rapport appelé traditionnellement le discours indirect (désormais DI).

Le second procédé, dans lequel le journaliste donne à voir non pas le sens mais l'image des mots en faisant mention de ces mots, lui permet de s'en distancier et par conséquent de ne pas être tenu responsable du propos rapporté. Il s'agit dans ce cas de discours direct (désormais DD). Ces deux procédés de base, en s'enrichissant de différentes stratégies à l'intérieur du genre discursif de la presse écrite et selon le degré d'adhésion que le journaliste souhaite marquer par rapport aux propos rapportés, donnent naissance à des formes très variées dans le champ du DR.

Au niveau linguistique, ces deux opérations du rapport du dire — reformulation et monstration — sont illustrées par deux types de structures formelles, respectivement, homogènes (correspondant aux formes indirectes du rapport du dire) et hétérogènes (correspondant aux formes directes). Dire que le DI relève d'une structure homogène, c'est y affirmer l'existence d'un seul foyer énonciatif par rapport auquel sont calculés les déictiques et d'une structure syntaxique tout à fait normale en langue où le rapporteur fait l'usage de ses mots. A contrario, l'hétérogénéité, telle que la véhiculent par exemple le DD ou encore les formes

que j'ai appelées *mixtes*⁹, signifie la présence de deux cadres de repérage déictique à l'intérieur d'une même structure ainsi que l'existence d'une rupture syntaxique entre le segment présenté où le rapporteur fait mention des mots de l'énonciateur d'origine et le segment présentateur où le rapporteur fait usage de ses propres mots.

3. TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES FORMES DU DR DANS LES QUOTIDIENS POLONAIS

Compte tenu de ce qui précède, et en considérant que le travail du journaliste est *a priori* celui d'informer le lecteur, donc de lui communiquer un message doté de sens, je suis partie de l'hypothèse selon laquelle le discours journalistique, d'une façon générale, et pour ce qui concerne cet article, le discours journalistique polonais, est propice à l'indirectivité.

Pour vérifier cette hypothèse, j'ai observé la fréquence d'emploi des différentes formes du DR dans un corpus qui regroupe environ 1540 séquences extraites des deux quotidiens polonais mentionnés plus haut. De cette étude quantitative¹⁰ ressortent les premières distinctions, importantes à mes yeux, entre la presse écrite française et polonaise. Ainsi, contrairement aux quotidiens français dans lesquels les journalistes favorisent nettement l'emploi des structures en DI (61% du corpus DR), les quotidiens polonais n'ont pas de préférence aussi clairement marquée entre ces deux formes du rapport du dire. Le DI apparaît dans ces derniers à hauteur de 43% (soit 663 exemples) suivi de près du DD (37%, soit 569 exemples) marquant ainsi seulement une très légère prédominance (de 6%). Cela dit, ces chiffres permettent tout de même de confirmer mon hypothèse de départ selon laquelle le genre journalistique polonais, tout comme le genre journalistique français d'ailleurs, est propice à l'indirectivité.

Une différence très nette entre la presse écrite française et polonaise s'affiche en revanche dans l'emploi d'autres structures du DR, telles le discours indirect libre (désormais DIL) ou encore les formes que j'ai dénommées *indécidables*¹¹. Il s'agit de formes dont le classement en termes de DD, DI ou DIL s'avère impossible, soit à cause de la trop grande densité de marques distinctives mélangeant,

⁹ Cf. G. Komur-Thilloy, « Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques », *Pratiques*, 123–134, *Dialogisme et Polyphonie*, Université de Metz, 2004, pp. 57–73 et G. Komur-Thilloy, *Presse écrite...*

¹⁰ Pour une étude quantitative complète concernant le DR dans la presse écrite française, cf. G. Komur-Thilloy, *Presse écrite...*

¹¹ Cf. G. Komur-Thilloy, « Les formes indécidables dans le genre textuel de la presse écrite française », [dans :] J. M. Lopez Munoz, S. Marnette et L. Rosier (éd.), *Dans la jungle de discours (genres de discours et discours rapporté)*, Universidad de Cadiz (UCA), Cadiz 2005, pp. 391–403.

dans une seule forme, les caractéristiques du DD et du DI, c'est-à-dire les *formes mixtes (supra)*¹², par exemple :

L'Espagnol [Alex Corretja], qui n'a concédé aucun set au cours de la semaine, a reconnu que « *ce terrain va bien à mon jeu* ». (*Libération*, 15/07/02)

soit à cause de la neutralisation de tous les éléments pertinents de l'opposition qui, normalement, sont visibles dans chaque forme clairement définie, que j'ai appelées les *archi-formes*¹³, par exemple :

Face à cette croissance très ralentie, un coup de pouce pourrait venir de la Banque centrale européenne, estime Francis Mer. (*Le Monde*, 19/07/03)

Le taux d'emploi du DIL et des formes indécidables s'élève à 14% (8% pour le DIL et 6% des formes *indécidables*) dans le corpus de presse polonaise alors qu'elles ne présentent que 5% du champ du DR dans le corpus de presse française.

Compte tenu des limites imposées par la taille de cet article, mais aussi pour préserver la lisibilité de mes propos, je ne pourrai pas présenter ici l'étude de toutes les formes du DR répertoriées dans mon corpus extrait de la presse polonaise. Je me limiterai ainsi, dans ce qui suit, à décrire la forme du DR la plus représentée dans les quotidiens polonais, à savoir celle du DI et de ses variantes.

4. VARIANTES DU DISCOURS INDIRECT

Comme je l'ai évoqué *supra*, le DI est le résultat d'une analyse du contenu de l'acte d'énonciation. La tâche du journaliste est ainsi de comprendre pour ensuite paraphraser et/ou résumer le discours d'autrui afin de l'introduire dans son propre discours. Pour ce faire, le journaliste adopte les coordonnées déictiques de l'acte d'énonciation d'origine en fonction de l'acte d'énonciation qui le rapporte. Le message de l'énonciation d'origine perd ainsi son indépendance syntaxique et énonciative et se construit comme une proposition subordonnée devenant un complément du verbe principal (véhiculant le sème de dire) présent dans le syntagme introducteur.

La mise en subordination se fait, en polonais, à l'aide du jonctif *że* et, dans le mode subjonctif, *żeby*, *by* :

Rząd Baracka Obamy zażądał wczoraj od BP, by stworzył ogromny fundusz 20 mld dol. na walkę z wyciekami ropy w Zatoce Meksykańskiej. (*GW*, 15/06/10)

[‘Le gouvernement de Barack Obama a exigé hier de BP que celui-ci crée un fonds de 20 milliards de dollars pour lutter contre la marée noire dans le Golfe du Mexique’].

¹² G. Komur-Thilloy, « Les modes du discours rapporté... ».

¹³ G. Komur, « Quelques réflexions autour des formes hybrides dans la presse française contemporaine », *Roczniki Humanistyczne*, Tom LI, cahier 7, Lublin, 2003, pp. 131–145 et G. Komur-Thilloy, *Presse écrite...*

En choisissant le DI, le journaliste est tenu comme responsable de ce qu'il énonce. Il peut toutefois faire sentir son positionnement grâce au discours introducteur ainsi que par le choix du mode verbal de sa reformulation. En français, il a le choix, par exemple, de respecter ou non la concordance des temps, ce qui permet de se détacher ou, au contraire, de subjectiviser le discours qui est rapporté. Le polonais n'exige pas la concordance des temps :

Międzynarodowy wysłannik na Bliski Wschód Tony Blair powiedział (3 pers. au passé), że według jego informacji Izrael będzie (3 pers. futur) gotowy rozluźnić blokadę. (*GW*, 15/06/10)

[‘L’émissaire international au Moyen Orient, Tony Blair, a déclaré que, selon ses informations, Israël serait prêt à desserrer le blocus’].

Cela n’empêche pas toutefois d’accentuer la distance entre le rapporteur et la parole rapportée, en utilisant par exemple des guillemets, comme dans l’exemple suivant :

Polscy dyplomaci uważają, że pojawienie się Brodskiego było, „delikatnie mówiąc, nieodpowiedzialne”. (*RZ*, 15/06/10)

[‘Les diplomates polonais estiment que l’apparition de Brodsky était, pour employer un euphémisme, « irresponsable »’].

La séquence ci-dessus illustre ce que Authier-Revuz a appelé le *DI avec îlot textuel*¹⁴. Le terme d’*îlot textuel* fait écho au fragment guillemeté à l’intérieur d’une structure en DI. Plus précisément, il s’agit des formes particulières du DI qui, dans une structure homogène relevant d’une syntaxe tout à fait normale en langue, permettent de signaler la présence des séquences du discours d’origine¹⁵. Ce procédé permet d’offrir, au niveau discursif, de nombreux effets interprétatifs : de fidélité, de distanciation, d’adhésion (ou non) aux mots prononcés¹⁶. Si la presse française abonde de ce type de structures, les journaux polonais n’y recourent que rarement. La raison en est l’utilisation plus économique des guillemets due, probablement, aux conventions du genre journalistique polonais. Cette hypothèse nécessite toutefois d’être confirmée.

Une autre particularité concernant les formes du DI dans l’écriture journalistique polonaise concerne l’emploi de ses nombreuses variantes avec l’incise, ce qu’illustre la séquence suivante :

BP, podała wczoraj administracja Obamy, na żądanie władz zobowiązało się też przyspieszyć akcje wysysania ropy z zepsutych urządzeń wiertniczych. (*GW*, 16/06/10)

[‘BP, a rapporté hier l’administration d’Obama, s’est également engagé à accélérer le pompage du pétrole des plates-formes abîmées’].

¹⁴ J. Authier-Revuz, « Remarques sur la catégorie de « l’îlot textuel », *Cahiers du français-contemporain*, 3, 1996, pp. 91–115.

¹⁵ G. Komur-Thilloy, *Presse écrite...*

¹⁶ Pour plus de détails concernant les effets interprétatifs du DI avec îlot textuel voir aussi G. Komur-Thilloy, « L’îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique », [dans :] J. M. Lopez Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états : questions de frontières*, L’Harmattan, Paris 2004, pp. 54–64.

Ce type particulier de structures indirectes du rapport du discours est fréquemment employé par les journalistes polonais, alors que sa présence dans la presse française s'avère plutôt rare¹⁷. Il dévoile, dans la plupart des cas, une grande complexité due à l'empilement de plusieurs strates énonciatives, ce qui rend souvent la lecture difficile. Considérons à ce titre l'exemple suivant où on note la succession de plusieurs structures subordonnées:

Politycy PiS pytani dlaczego posługują się dokumentem, wiedząc, że sąd uznał, iż nie był to program Platformy, odpowiadają, że postanowienie sądu nie było prawomocne. (*GW*, 15/06/10)

['Les membres du PiS à qui on a demandé pourquoi ils utilisaient ce document malgré le fait que le tribunal ait jugé qu'il ne s'agissait pas du programme de la Plateforme, répondent que l'ordonnance du tribunal n'était pas définitive'].

L'écriture journalistique polonaise connaît d'autres variantes du DI constituant une véritable particularité¹⁸ par rapport à l'écriture journalistique française. Elle consiste à employer, dans les structures du DI, une catégorie nominale composée de dérivés verbaux qui se trouvent en concurrence avec l'infinitif, par exemple :

Posel Patrick Mercer mówi, że sądenie żołnierzy za krwawą niedzielę uderzyloby w morale brytyjskiej armii, która boryka się z trudną kampanią w Afganistanie. (*GW*, 17/06/10)

['Le député Patrick Mercer a déclaré que juger des soldats pour le Bloody Sunday aurait atteint le moral de l'armée britannique préoccupée par sa difficile campagne en Afghanistan'].

Ces dérivés verbaux, auxquels j'ai réservé le terme de *substantifs verbaux*, sont spécifiques de la langue polonaise¹⁹. Ils se caractérisent par leur grande facilité de production, se formant par l'adjonction du suffixe *-nie* ou *-cie* à presque n'importe quelle base verbale. Avec leur statut particulier, à mi-chemin entre le substantif et l'infinitif, ils assument non seulement des fonctions nominales comme l'infinitif, mais reçoivent en outre des marques casuelles comme de vrais substantifs. Ce type de nominalisation est extrêmement prisé par le langage journalistique polonais. Il permet, dans de nombreux cas, l'ellipse de l'agent correspondant à la description, quelque peu instrumentale, des événements. Les actions semblent ne pas être contrôlées par des êtres humains mais par des instruments ou par des causes non-humaines. Ces derniers jouent le rôle d'agent et représentent

¹⁷ Mes études antérieures démontrent que les formes du DI avec incise ne représentent que 5% du DI relevé dans les quotidiens français considérés, cf. G. Komur-Thillo, *Presse écrite...*

¹⁸ G. Komur-Thillo, *Presse écrite...* p. 227.

¹⁹ Les substantifs verbaux polonais sont traduits dans d'autres langues soit par des infinitifs, soit par des substantifs, selon le contexte. Par exemple, dans l'énoncé *Pisanie tego listu zajęło mi cały dzień*, le substantif verbal polonais *pisanie* est rendu en français par un infinitif : 'Ecrire cette lettre m'a pris toute la journée'. En polonais aussi, l'infinitif peut être utilisé à la place du substantif verbal sans que l'on constate de changement sémantique : *Nie lubię prac.* (infinitif) = *Nie lubię prania.* (substantif verbal) 'Je n'aime pas laver le linge'. Pour plus de détails concernant ce phénomène, voir G. Komur, « Le transfert de l'aspect verbal sur le substantif en polonais », *Cahiers Chronos*, 12, *Temporalité et attitude : structuration du discours et expression de la modalité*, Amsterdam-NewYork, 2005, pp. 143–158.

le cas de structures actives dans lesquelles l'agent humain est remplacé par un agent non-humain. Le fait de ne pas exprimer l'agent humain donne à voir le résultat de l'événement tout en permettant d'effacer la responsabilité de celui qui contrôle l'action. De surcroît, ce type de structures syntaxiques dans la presse offre la possibilité de raccourcir et, par ce biais, de condenser le contenu du dire rapporté, mais aussi, contrairement au procédé de la modalisation où le journaliste laisse des traces de son intervention, de présenter le discours comme un « dire se disant », sans en indiquer le responsable. De la sorte, l'information est donnée comme étant parfaitement objective, ce qui offre la possibilité de repousser les acteurs ainsi que les paramètres impliqués dans le dire au second plan.

BILAN

Les analyses que j'ai présentées dans cet article illustrent les premiers résultats du projet de recherche en cours de réalisation portant sur le DR dans la presse polonaise, et par conséquent, sont loin d'être achevées. Néanmoins, les résultats auxquels j'ai abouti me permettent, d'ores et déjà, de fournir quelques conclusions significatives permettant de saisir les particularités de l'écriture journalistique des quotidiens polonais concernant le traitement de la parole d'autrui, ainsi que d'observer quelques différences avec les genres de la presse écrite française — je pense notamment au taux de représentativité des formes. Si les chiffres auxquels j'ai abouti permettent de défendre l'hypothèse de départ selon laquelle, globalement, le DI prévaut sur le DD dans le genre de la presse écrite, ils démontrent dans le même temps que l'écart n'est pas toujours significatif et que les journalistes ne se satisfont pas d'un modèle homogène en mêlant subtilement tradition et renouvellement. Tel est le cas de la presse polonaise où les journalistes préfèrent recourir d'une façon presque égale aux deux formes canoniques de la représentation du dire tout en laissant une marge importante à la créativité formelle, marquant ainsi la richesse discursive du genre.

Une différence notable par rapport à l'écriture journalistique française concerne les conventions typographiques, à savoir l'emploi de guillemets (et d'italiques). Contrairement à la presse française où l'emploi de guillemets dans l'ensemble des structures du DR (dans le DD mais aussi dans le DI et parfois dans le DIL) marque, du point de vue discursif, une frontière nette et précise entre deux instances énonciatives (le journaliste et l'énonciateur d'origine), dans la presse polonaise cette frontière semble être floue dans de nombreux cas. Les journalistes polonais semblent être plus attachés à l'usage des guillemets pour indiquer la citation écrite ou pour marquer la modalisation autonymique qu'à leur usage impliquant la démarcation des instances énonciatives dans les structures du DR. On peut chercher l'explication dans le fait que, contrairement aux grammaires françaises, les guillemets ne font pas partie des critères retenus pour la description des formes du DR dans les grammaires polonaises.

Or, une des conséquences de la rareté de l'emploi de guillemets notamment dans le genre journalistique est le risque d'un certain flou discursif pouvant soit empêcher une bonne lecture, soit influencer l'interprétation du lecteur. La question qui se pose est de savoir si ce flou n'est pas, dans certains cas, voulu par le journaliste polonais. Si le corpus témoignant d'une grande variété de formes discursives véhiculant ce flou, telles les formes de DIL ou indécidables, que je n'ai pas pu considérer dans cet article, permet d'avancer cette hypothèse, des études plus approfondies sont toutefois nécessaires pour pouvoir la confirmer.

Une autre observation concerne la longueur et la complexité des énoncés dans les quotidiens polonais. Les journalistes ont tendance à y employer des structures assez longues et chargées de nombreux conjonctifs de subordination et de coordination, ce qui ne facilite pas la rapidité de la lecture. Ce procédé est contraire aux recommandations des manuels de journalisme. Ne pas charger inutilement la séquence phrastique, privilégier des phrases simples, faire comprendre avec une grande économie de moyens, tel est le grand art du journalisme.

La dernière remarque concerne les structures impliquant la nominalisation. Bien que présentes dans la presse française, leur nombre est plus élevé dans la presse polonaise véhiculant des structures plus variées. Je pense tout particulièrement aux variantes avec des substantifs verbaux qui constituent, à mes yeux, une des particularités de l'écriture journalistique polonaise.

STRATEGY OF REPORTED SPEECH IN THE POLISH PRINT MEDIA IN A COMPARATIVE PERSPECTIVE WITH THE FRENCH PRINT MEDIA. CASE OF INDIRECT SPEECH

Summary

In this paper, we study the language conveyed by the Polish print media in a comparative perspective with the French print media. We ask ourselves how the speech of different speakers can be introduced by the journalist. In such a way, the forms of reported speech are the main object of our analysis. We focus on how journalists use formal and enunciative technics, first to protect themselves in terms of exactness of reported speech, second, to distance themselves from reported speech punctuality. We try to identify syntactic structures and mechanisms allowing journalists, entirely keeping impartiality, to guide the lecturer's interpretation.

Key words: reported speech, discourse representation, enunciative heterogeneity, media-related speech, journalistic language in Polish newspaper.